



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de LANDRES

Séance du 8 JUIN 2016

L'an deux mil seize, le huit juin à 20 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Marc CECCATO.

Étaient présents : MM. CECCATO Marc, FONDEUR Marc, LARICI Noëlle, DALLA ROVERE Monique, CHERIFI Farid, SIMON Jean-Claude, THIRIET Jean-Paul et PARROTTA Pascal.

Étaient absents excusés : NEULENS Laurence (pouvoir donné à CECCATO Marc), LESCANNE Bernard (pouvoir donné à FONDEUR Marc).

Était absente non excusée : LAILLET Séverine, DESTENAY Valérie.

A été nommé secrétaire : CHERIFI Farid.

OBJET : *Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.*

Après en avoir délibéré, à 9 voix POUR et 1 voix CONTRE, le **CONSEIL MUNICIPAL** décide :

- ✓ De voter CONTRE le schéma départemental de coopération intercommunale proposé par Monsieur le Préfet par arrêté du 5 Avril 2016 qui prévoit la fusion la Communauté de Communes du Pays Audunois et l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale du Bassin de Landres.
- ✓ De réaffirmer sa volonté de fusionner la Communauté de Communes du Pays Audunois, la Communauté de Communes de Pays de Briey et l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale du Bassin de Landres conformément à son premier avis émis le 30 Novembre 2015.

OBJET : *Demande de Subventions pour la Création d'un City Stade.*

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le **CONSEIL MUNICIPAL** :

- ✓ Approuve le projet de création d'un City Stade dont le montant total est estimé à 51 319 € Hors Taxe,
- ✓ Sollicite du Conseil Régional une subvention dans le cadre du fonds de soutien aux communes minières,
- ✓ Sollicite du Conseil Régional une subvention dans le cadre du plan de relance 2016,

OBJET : *Validation de la modification des statuts du SIS de Landres.*

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le **CONSEIL MUNICIPAL** décide d'accepter la modification des statuts du SIS de Landres suivante :

- ✓ L'ajout à l'objet « **Extension du parking ainsi que plusieurs travaux d'aménagement** ».

Le Conseil Municipal réaffirme sa volonté de maintenir l'activité du SIS.

Nombres :

- de Conseillers
en exercice : 12

- de présents : 8

- de votants : 10

Date de Convocation :

1^{er} Juin 2016

Date d'affichage :

9 Juin 2016

Publication du :

9 Juin 2016

Dépôt en Préfecture le :

10 Juin 2016

Le Maire,
Marc CECCATO.

OBJET : Renégociation du Taux d'intérêt d'un Prêt.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le **CONSEIL MUNICIPAL** décide d'accepter la proposition du Crédit Mutuel de passer le taux du prêt de 403 000 € à 3.95 %.

OBJET : Vente des Parcelles AE n° 250 et AE n° 253b.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le **CONSEIL MUNICIPAL** décide :

- ✓ De vendre les parcelles AE n° 250 et AE n° 253b (issue de la division de la parcelle AE n° 253) au Cercle Modéliste Section Blenod Lorraine Section Bassin de Landres au prix de 10 000 €.
- ✓ D'autoriser Monsieur le Maire Monsieur Marc FONDEUR, 1^{er} Adjoint à signer tout document et acte administratif relatifs à ce projet.

Pour copie conforme,
Le Maire, Marc CECCATO.